

Fait le 30/01/2020

**Senior Mixte/2 Honneur**

Offert

**Finale de Ligue****Le 1 avril 2020 à Caen**

3 séances de 18 donnes, avec écran, pour 44 équipes.

Mercredi 10h00

Vous trouverez, dans votre espace licencié, la liste et composition des équipes à jour.

<b>1. - Monique BERTRAND - 60</b> Pierre COUROUBLE - 60	<b>120</b>	<b>2. - Alain DUBREUCQ - 60</b> Colette DELACOUR - 60	<b>120</b>
<b>3. - Bernard GARNIER - 60</b> Françoise SEUILLEROT - 56	<b>116</b>	<b>4. - Jean Jacques COMPIEGNE - 60</b> Laurence TRINEZ - 56	<b>116</b>
<b>5. - Sylvine CROS - 60</b> Alain GRANGE - 56	<b>116</b>	<b>6. - Francine DOUEL - 52</b> Claude DIRINGER - 60	<b>112</b>
<b>7. - Jean Pierre MATHIEU - 60</b> Colette HARRIS - 52	<b>112</b>	<b>8. - Marie Renee GUILLOCHEAU - 60</b> Daniel LANNOYE - 48	<b>108</b>
<b>9. - Daniel WEISENBURGER - 52</b> Catherine JARIGE - 56	<b>108</b>	<b>10. - Raymond LEFEVRE - 52</b> Catherine MATHIEU - 44	<b>96</b>
<b>11. - Françoise CHARNIER - 40</b> Jean Marc GARSON - 48	<b>88</b>		



**Marie Christine Janiak**  
Directeur de Ligue

**Saison 2019-2020**

Beauvais, le 26 novembre 2019.

Votre équipe est qualifiée pour la finale de ligue du Senior Mixte Honneur par paires le 1<sup>er</sup> avril 2020 à la Maison du Bridge de Basse Normandie, 115 ter, boulevard du Général Vanier à Caen ☎.02 61 45 01 33 / 02 61 45 01 36 / . 02 61 45 01 34.

♥ Nombre de participants :

Quarante-quatre paires.

♥ Déroulement de l'épreuve :

Trois séances de dix-huit donnes (écrans).

♥ Horaires :

Séance 1 : 10h00

Séance 2 : 13h30

Séance 3 : 16h30

Pour le bon déroulement de la compétition, l'arbitre peut être amené à modifier légèrement les horaires des séances intermédiaires.

Il sera demandé à l'arbitre de faire respecter les temps de jeu.

Pour tout problème, merci de vous adresser à votre comité :

B. Normandie : 06 66 97 33 50 / H. Normandie : 02 35 88 17 10 / Picardie : 06 89 45 17 52

**Marie Christine Janiak**



## Patrice Boquillion Directeur des Compétitions

Fontaine, le jeudi 30 janvier 2020

Permettez-moi de vous féliciter, au nom de toute l'équipe du comité de Picardie, de votre excellent résultat qui vous place parmi les équipes qui vont défendre en ligue les couleurs de la Picardie.

Voici la répartition **provisoire** entre les différents Comités:

	ENGAGES	Place en supplément	PRORATA	TOTAL	MEIL RESTE	comité	REPART.
<b>Picardie</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	8,52959502	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>11</b>
Haute Normandie	138	0	15,9065421	15	1	2	18
Basse Normandie	<b>109</b>	0	12,5638629	12	1	2	15
	321	1	37	35	2	6	44

**(1) Remerciement à l'équipe Mme Catherine CHARVOLIN - M. Gérard SAINT LAURENT qui nous a fait bénéficier d'une place supplémentaire, grâce à leur brillant résultat de la saison 2018-2019 en ligue.**

Je vous saurais gré de me faire connaître assez rapidement, soit directement soit par l'intermédiaire du Secrétariat, tout problème relatif à votre participation à la finale.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes salutations les plus cordiales.

**Patrice Boquillion**

Je vous rappelle qu'une qualification en Ligue est un droit, acquis par le classement en Finale de Comité, mais qu'elle comporte également une obligation, celle de se présenter. Les places en Ligue sont attribuées au Comité et tout manquement correspond à une place perdue.